



Rue du Champ de Courses
76370
ROUXMESNIL-BOUTEILLES

COMMUNE DE ROUXMESNIL-BOUTEILLES
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUILLET 2022

Date de convocation : 19/07/2022

Date d'affichage : 19/07/2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt-cinq juillet à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Sall'Inn, en séance publique, sous la présidence de M. Jean-Claude GROUT, Maire.

Etaient présents : Pascal LEGOIS, Marie-Laure DELAHAYE, Anne-Marie ARTUR, Ronald SAHUT, Martine BUISSON, Alain RASSET, Alain NOEL, Gilbert BAUDER, Florence COSSARD, Armelle POIRIER, Dominique CATEL, Jonathan DESGROISILLES, Stéphanie LEVILLAIN

Etaient Absents : Claude PETITEVILLE a donné pouvoir à Pascal LEGOIS
Pascal CAILLY a donné procuration à Ronald SAHUT
Priscille CLEMENT a donné pouvoir à Alain NOEL
Alain DEHAIS a donné pouvoir à Dominique CATEL
Véronica TROGLIA

Secrétaire de séance : Pascal LEGOIS

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité.

Nombre de membres	
En exercice	19
Présents	14
Pouvoirs	4
Votants	18

OBJET :

**DEMANDE DE PRET DE LA SALL'INN OU SALLE DES
SAULNIERS PAR LE SYDEMPAD LE 14 OCTOBRE 2022 –
ENFANTS CP DE LA COMMUNE**

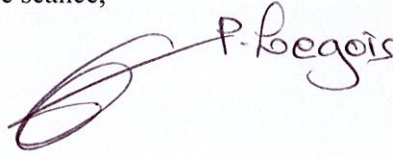
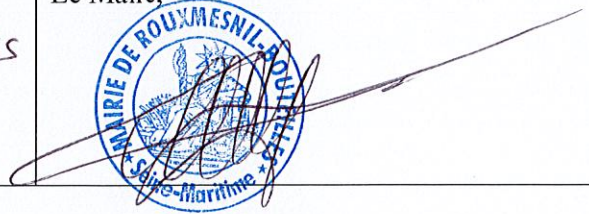
Monsieur le Maire donne lecture du mail reçu par le Sydempad en date du 11 juillet dernier :
« Dans le cadre de l'application de la convention Education Nationale/SYDEMPAD intégrant le dispositif « Enseignements Artistiques et Culturels », le projet mis en place à l'occasion de cette nouvelle année scolaire 2022/2023 propose, comme les années précédentes, une série de concerts réalisés par notre équipe de musiciens intervenants pour la période du mois d'octobre sur l'ensemble du territoire.

A ce titre, je me permets de vous solliciter et savoir s'il serait possible d'utiliser la Sall'Inn ou la nouvelle salle des Saulniers le vendredi 14 octobre 2022 de 9h15 à 12h15 afin de pouvoir réaliser les séances pour les enfants inscrits en CP issus de votre commune.
Vous remerciant »

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- De donner un avis favorable pour le prêt de la salle des Saulniers le vendredi 14 octobre 2022 de 9h15 à 12h15, la Sall'Inn étant louée pour le week-end.

Cette délibération est transmise au Représentant de l'Etat.

Secrétaire de séance, 	Le Maire, 
--	---

Acte exécutoire en application de la loi du 2 mars 1982 modifiée	Le Maire,
Déposé en Sous-Préfecture le : - 1 AOUT 2022	
Affiché le : - 1 AOUT 2022	
Notifié le :	
M. le Maire informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de ROUEN – 53, Avenue Gustave Flaubert – 76000 ROUEN dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'état.	